



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,  
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LVIII)/3  
10 octobre 2024

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-HUITIÈME SESSION  
2-6 décembre 2024  
Yokohama (Japon)

## RAPPORT SUR LES PROJETS ACHEVÉS

Le présent document met en lumière les travaux menés dans le cadre des projets PD 832/16 Rev.2 (M) du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et PD 922/21 Rev.1 (I) du Comité de l'industrie forestière.

### Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois du Guatemala

#### Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	581 536
Gouvernement du Japon:	\$EU	396 080
Gouvernement des États-Unis d'Amérique:	\$EU	20 000
Gouvernement du Guatemala:	\$EU	165 456

Agence d'exécution: Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques, INAB*)

Approbation: Novembre 2019

Financement: Décembre 2019

Date de lancement: Mai 2020

Durée: Prévue: 36 mois  
Effective: 44 mois

Ce projet a cherché à traiter le problème de l'exploitation forestière illicite au Guatemala qui, pour majeure partie, est le fait de petites activités commerciales opérant en dehors des réglementations et des structures formelles. Son objectif était d'amener les petits opérateurs forestiers au Guatemala à rejoindre le secteur formel légal, tout en développant parallèlement des dispositifs destinés à suivre/tracer leur production et leur transport de produits bois. L'épidémie de Covid-19 a entraîné des retards dans le lancement du projet, dont l'accord a toutefois été signé et toutes les dispositions institutionnelles finalisées en mai 2020, date à laquelle la première tranche des fonds a été déboursée. L'OIBT a approuvé l'agence sous-traitée, le Conseil national des normes de gestion durable au Guatemala (*Consejo Nacional de Estándares de Manejo Forestal Sostenible para la Guatemala, CONESFORGUA*), sélectionné par l'INAB pour la mise en œuvre conjointe du projet, lequel a nommé le coordinateur du projet. Le démarrage et l'exécution des travaux du projet sur le terrain ont également été plus lents que prévu suite aux restrictions sur les déplacements instaurées en raison de la Covid-19, qui sont restées en vigueur durant la majeure partie de l'année 2022. Durant cette période, la plupart des travaux ont été menés en télétravail en raison des mesures de distanciation sociales imposées par les pouvoirs publics. Les activités de formation ont en conséquence été limitées et/ou retardées durant la période 2021-2022. Seules les activités impliquant de petits groupes ont été conduites en format hybride (en ligne/présentiel) jusque vers la fin de 2022, après quoi toutes les restrictions ont été levées et les activités ont repris en présentiel comme à l'accoutumée. En raison des délais susmentionnés, la durée du projet a été prorogée de 12 mois, toutes les activités du projet, à l'exception du rapport final, ayant été achevées à la fin de 2023.

Les activités du projet menées à bonne fin sont les suivantes:

- Produit 1. Un modèle simplifié de gestion est mis en œuvre pour les propriétaires de petites extensions forestières.
- Activité 1.1 Concevoir un a outil technique servant à élaborer des plans simples de gestion forestière pour des coupes de bois inférieures à 50 m<sup>3</sup>.  
Des logiciels et manuels d'élaboration des plans simples de gestion forestière ont été produits.
  - Activité 1.2. Former les principaux acteurs (40 régisseurs forestiers, 280 propriétaires forestiers, techniciens forestiers, intermédiaires, etc.) à l'application et aux avantages des plans simples de gestion forestière portant sur les coupes de bois inférieures à 50m<sup>3</sup>.  
Plusieurs ateliers de formation ont été organisés à l'intention des régisseurs forestiers de l'INAB, propriétaires forestiers et techniciens forestiers. Ils se sont tenus dans les localités suivantes: Tecpán, Chimaltenango, Antigua, Sacatepéquez, et ville de Guatemala. Cent treize participants au total ont suivi les trois ateliers organisés en 2022, dont 16 femmes et 97 hommes, un effectif similaire ayant été formé en 2023.
  - Activité 1.3 Favoriser et faciliter sur le site pilote du projet la mise en œuvre du plan simple de gestion forestière portant sur des coupes inférieures à 50m<sup>3</sup>.  
La mise en œuvre du plan simple de gestion forestière portant sur des coupes inférieures à 50 m<sup>3</sup> a été encouragée dans les sites pilotes du projet. En outre, par le biais des sièges régional et infrarégional de l'INAB, des techniciens forestiers ont reçu une formation et un transfert de connaissances personnalisé. Trois ateliers de formation ont été organisés dans les sites du projet (Guatemala, Zacapa et Chimaltenango) sur l'application et les avantages du Plan simple de gestion forestière. Des plans de gestion forestière échantillons ont été élaborés et leurs informations ont été corroborées sur le terrain.
  - Activité 1.4 Développer du matériel de diffusion des plans simples de gestion forestière.  
Une gamme de matériel de diffusion en version papier ou numérique en ligne a été développée durant le projet.
- Produit 2 Le plan destiné à renforcer la légalité des petites entreprises de la filière forestière est mis en œuvre.
- Activité 2.1 Sensibiliser 200 négociants de bois du secteur informel aux procédures d'exploitation légales de l'INAB et renforcer les entreprises forestières.  
Des ateliers ont été organisés en 2021 et 2022 dans toutes les régions du projet pour y rencontrer les producteurs et négociants de bois du secteur informel.
  - Activité 2.2 Accompagner et faciliter la régularisation des entreprises du secteur informel pour les intégrer aux dispositifs d'exploitation légaux du pays.  
Concomitamment aux visites susmentionnées conduites au titre de l'Activité 2.1, le projet a mis en œuvre des actions visant à dynamiser le processus de régularisation, comme suit: diffusion d'informations/instructions personnalisées sur le processus d'immatriculation au registre de l'INAB; fourniture des manuels correspondants décrivant les formalités d'immatriculation; aide à l'immatriculation dans les bases de données concernées, etc. Les manuels pertinents ont été diffusés via l'application WhatsApp dans la mesure où la plupart des entreprises du secteur informel ont accès à cette application.
  - Activité 2.3 Mettre en place des associations d'entreprises forestières dans les sites pilotes du projet.  
Des associations ont été créées et des réunions initiales organisées dans chacun des sites pilotes du projet durant la période 2021-2022.
  - Activité 2.4 Mettre en place des points d'accès/guichets dans tous les sites pilotes du projet.  
Le système informatique permettant aux entreprises de s'immatriculer auprès de l'INAB et de saisir en ligne les données d'exploitation pertinentes a été mis à la disposition de plus de 50 entreprises dans tous les sites pilotes du projet.
  - Activité 2.5 Former des entreprises du secteur informel aux procédures réglementaires d'exploitation et de renforcement des entreprises forestières.  
Des visites dans les entreprises dont les opérations sont en cours de régularisation conformément à la réglementation forestière ont été organisées dans les départements suivants: Sacatepequez, Chimaltenango (DSR-V-1, DSRV -2,

Guatemala (DSR-1-1), Zacapa et El Progreso (DSR-111-2 and DSR-111-4). Le projet a accompagné ces entreprises dans la gestion de leurs opérations forestières et leur a offert une incitation économique à intégrer le dispositif formel (légal) et opérationnel (qui permet aux entreprises d'avoir accès aux marchés intérieurs du secteur formel).

Produit 3. Les mécanismes de contrôle du transport de produits forestiers sont renforcés.

- Activité 3.1 Mise au point et mise en œuvre du Système d'information électronique pour les entreprises forestières Version 2.0 (le SEINEF 2.0). Une analyse des améliorations du système a été menée et une expertise-conseil conduite pour appliquer les améliorations prévues. Avec l'appui de l'Unité des technologies de l'INAB et ses Départements de suivi de l'industrie et des entreprises forestières, les modifications du SEINEF ont été répercutées, ce qui a amélioré sa fonctionnalité et son application.
- Activité 3.2 Mise au point d'applications pour smartphone pour calculer le cubage des grumes sur les véhicules de transport routier et le rendement des scieries de transformation primaire. Les applications et leurs modes d'emploi ont été développés pour les smartphones Android. Un article a été publié dans le bulletin interne de l'INAB et un autre dans le bulletin d'information *Actualités des Forêts Tropicales* (le TFU) de l'OIBT.
- Activité 3.3 Accompagnement à la formation et à la préparation de matériel sur les applications développées dans le cadre de l'Activité 3.2. Des ateliers ont été organisés pour former des professionnels et techniciens travaillant dans le secteur forestier à l'emploi de l'application de cubage des produits forestiers dans le transport et à l'évaluation du rendement des scieries de transformation primaire de la filière forêt-bois.

Produit 4. Le Système municipal d'enregistrement et de suivi des dispenses est mis en œuvre.

- Activité 4.1 Création du registre normalisé des opérateurs dispensés d'un permis forestier pour les municipalités dotées d'un accord de consommation à usage familial. Le registre en ligne a été créé et raccordé aux systèmes informatiques de l'INAB en 2021-2022.
- Activité 4.2 Formation au registre normalisé des opérateurs dispensés d'un permis forestier pour les municipalités dotées d'un accord de consommation à usage familial. Des tests du registre normalisé (tests de vérification de l'intégralité et de l'exactitude des données entrées) ont été réalisés au début de la mise en œuvre du projet. En 2022, plusieurs problèmes ont été résolus pour permettre le lancement définitif du module. Une formation a été dispensée en 2022 dans trois municipalités: San Diego Zacapa, Tecpán Guatemala Chimaltenango et San Jose. En 2023, le projet a mis en place un dispositif municipal d'immatriculation des entreprises forestières et de suivi des entreprises dotées d'une dispense de permis pour certains usages forestiers. Plus de 150 municipalités exploitent ce système en 2024.

Ce projet a eu des retombées significatives sur les petites industries forestières du Guatemala, en permettant à leurs produits d'accéder plus facilement aux marchés suite à leur immatriculation dans les bases de données créées ou améliorées dans le cadre du projet. Le système SEINEF 2.0 et l'application de calcul du rendement ont aidé l'INAB à mettre en place un système plus robuste de lutte contre l'exploitation forestière illicite; l'évitement des impôts/droits; et/ou le transport illicite de produits bois. Dans la mesure où tous les produits du projet ont d'ores et déjà été intégrés dans les procédures de suivi et de contrôle de l'INAB, leur durabilité est assurée.

Une mission de suivi par l'OIBT a été conduite en décembre 2022 et, après avoir été reportée à plusieurs reprises depuis la mi-2020, la première réunion du Comité de pilotage du projet a eu lieu en juillet 2023. Les rapports d'audit annuels couvrant chaque année de mise en œuvre du projet ont été soumis dans les délais par l'Agence d'exécution et jugés satisfaisants par le Secrétariat. Le rapport d'achèvement intégral et le rapport d'audit final ont été reçus par le Secrétariat en mai 2024 et sont disponibles sur demande. Le rapport d'achèvement et le rapport d'audit final ayant été jugés satisfaisants par le Secrétariat, le Comité pourra déclarer ce projet dûment achevé.

## Comité de l'industrie forestière

1. PD 922/21 Rev.1 (I) Promouvoir la consommation intérieure durable de produits ligneux au Viet Nam

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	361 100
Gouvernement du Japon:	\$EU	339 500
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	21 600

Agence d'exécution: Association vietnamienne du bois et de ses produits dérivés (VIFOREST)

Approbation: Septembre 2021

Financement: Octobre 2021

Date de lancement: Novembre 2021

Durée: Prévue: 24 mois  
Effective: 28 mois

Ce projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à propositions stipulé par la décision 4(LVI). Après avoir été développée en une proposition complète de projet et approuvée en septembre 2021, l'Agence forestière du Japon a annoncé un financement en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé peu après et le projet est en cours d'exécution depuis novembre 2021.

L'objectif de développement du projet est de contribuer au développement durable et efficient de la filière vietnamienne du bois. L'objectif spécifique du projet est de renforcer et de diversifier la consommation intérieure de bois durable et de promouvoir les marchés locaux du bois et des produits dérivés au Viet Nam. On escompte que, en mettant en œuvre un vaste éventail d'activités destinées à réaliser les produits ayant pour but d'améliorer les politiques et de renforcer les capacités, le cadre de politique et le montage institutionnel nécessaires pour favoriser la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur auront été développés et renforcés à l'issue du projet. Les produits du projet sont les suivants: i) le cadre de politique destiné à doper la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur est en place; et ii) la capacité à produire du bois et des produits dérivés pour répondre à la demande intérieure et promouvoir la consommation locale est renforcée.

Toutes les activités du projet ont été menées à bonne fin, comme suit:

Produit 1:

- Activité 1.1: Analyser les stratégies de promotion de l'usage du bois applicables dans les pays sélectionnés
- Activité 1.2: Tour d'horizon des politiques destinées à promouvoir le marché intérieur du bois et des produits dérivés (revues documentaires et enquêtes dans une sélection de provinces, et organisation d'ateliers pour recueillir les retours) en vue de formuler des préconisations en matière de politique
- Activité 1.3: Préparation d'une décision/d'un décret destinés à promouvoir la consommation intérieure de bois et produits dérivés ainsi que tenue de consultations avec les groupes de parties prenantes concernés pour recueillir leurs retours. Une attention particulière sera accordée aux consommateurs urbains qui sont la cible potentielle de la promotion de la consommation locale de bois et produits dérivés
- Activité 1.4: Élaborer une stratégie/politique destinée à passer des plantations forestières de court terme à une gestion forestière de long terme en vue de produire des bois de plus grands diamètres pour la construction de logements et la fabrication de meubles, et qui soit axée sur la mise en relation des coopératives de planteurs avec les entreprises/transformateurs et négociants de grande envergure

Produit 2:

- Activité 2.1: Améliorer les compétences en conception et développement de produits bois
- Activité 2.2: Introduire une nouvelle technique d'utilisation des bioénergies

- Activité 2.3: Promouvoir les partenariats entre les coopératives de planteurs et les grandes entreprises (transformateurs et négociants) en vue de fusionner les chaînes d'approvisionnement et d'inciter à produire des bois de plus grands diamètres
- Activité 2.4: Mettre à niveau la capacité à se conformer aux exigences de légalité et d'application de la législation forestière

Pour obtenir les acquis prévus, le projet s'est concentré sur les aspects suivants:

1. Contribuer à l'amélioration du cadre de politique pour faciliter l'emploi de bois durable sur le marché intérieur au Viet Nam comme suit: 1) Examiner le cadre de politique existant régissant la consommation de bois et produits dérivés; 2) Mener des recherches sur les politiques et initiatives en matière de promotion de l'emploi de bois durable au Japon et dans une sélection de pays, et transmettre les enseignements tirés et les préconisations aux décideurs vietnamiens compétents; 3) Accompagner les activités de terrain (emploi de combustible de biomasse pour le séchage d'agro-produits; amélioration des pratiques utilisées en pépinières; facilitation du passage de cycles de coupe de court terme (4-5 ans) à des cycles de plus long terme (7-8 ans) pour produire des bois certifiés et de plus grand diamètre et transmettre des retours d'information aux décideurs; 3) Faciliter les dialogues entre les parties prenantes pour recueillir les informations nécessaires.
2. Contribuer à renforcer les capacités des groupes de parties prenantes concernés pour améliorer et rendre plus concrète leur participation à l'approvisionnement du marché intérieur en bois, comme suit: 1) Améliorer la conception des produits et la capacité de fabrication pour répondre à la demande sur les marchés locaux et promouvoir l'emploi de bois durable sur les marchés intérieurs en soutenant les principales universités d'architecture/de construction civile (MUCE, HAU, MTUD, *Wood Product and Interior Design College of VNUF*) afin de leur dispenser des formations en design, d'organiser un Concours des jeunes designers, un Festival des étudiants en architecture, etc.; 2) Accompagner les villageois/microentreprises de la filière forêt-bois dans l'accès aux expositions/salons professionnels nationaux des technologies/machines du bois et les expositions de produits bois destinés à l'export et aux marchés locaux; 3) Former les entrepreneurs à l'emploi des applications internet/de réseaux sociaux; 4) Organiser des formations sur la pratique de la diligence raisonnable (DDS) en vue d'améliorer la vérification de la légalité du bois et améliorer la gouvernance des entreprises requise pour le marché local.
3. Pour communiquer les produits/acquis du projet, le projet a organisé un grand nombre d'ateliers/de conférences/de colloques nationaux et délivré une série de communications par le biais des chaînes de télévision nationales et autres mass-médias.
4. Tous les enseignements tirés et les connaissances acquises dans le cadre du projet ont été communiqués au sens large et partagés aux niveaux local et international dans le but de promouvoir la consommation de bois et produits dérivés durables. En outre, ce projet a offert à la VIFOREST l'opportunité de renforcer les liens commerciaux entre les entreprises vietnamiennes et japonaises, et de contribuer à la coopération bilatérale entre le Viet Nam et le Japon en matière de commerce de produits bois.
5. L'examen des politiques et les préconisations relatives à l'amélioration du cadre de politique ainsi que les rapports préparés par les spécialistes de l'OIBT pour dresser le bilan de l'expérience consistant à promouvoir la consommation de bois durable au Japon et dans une sélection de pays offrira une excellente référence à la VIFOREST et autres organismes gouvernementaux compétents pour approfondir la promotion sur les marchés locaux.
6. L'ensemble des enseignements tirés et des connaissances acquises dans le cadre du projet devrait être communiqué au sens large et partagé aux niveaux local et international dans le but de promouvoir la consommation de bois et produits dérivés durables. Plus particulièrement, le projet a permis de renforcer les capacités de la VIFOREST et de ses associés locaux pour apporter des conseils et des expertises aux pouvoirs publics locaux et nationaux sur diverses questions relevant de la promotion de l'emploi de bois durable au Viet Nam.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat le rapport d'achèvement du projet, qui est disponible sur demande (*en anglais uniquement*). Le Secrétariat de l'OIBT travaille actuellement sur le rapport d'audit final du projet. Le rapport d'achèvement ayant été soumis et le rapport d'audit final devant l'être prochainement, le Comité pourra déclarer ce projet dûment achevé.